

HAÏTI - Elections : Les manifestations pro-Préval se poursuivent (Alterpresse)

lundi 13 février 2006, mis en ligne par [Dial](#)

Port-au-Prince, 13 février 06 - [AlterPresse](#) - Des milliers de partisans du candidat à la présidence René Préval ont gagné les rues de Port-au-Prince ce 13 février et un mort par balles a été rapporté.

Durant toute la journée, les partisans de Préval ont manifesté à Port-au-Prince pour réclamer la publication des résultats définitifs des élections du 7 février dernier et la proclamation de Préval comme président.

Alors qu'une très faible présence des soldats de la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation d'Haïti (MINUSTAH) et de la police a été observée, les manifestants ont barricadé plusieurs artères de la capitale.

Dans le quartier de Carrefour Fleuriot (périphérie nord de la capitale), un manifestant a été tué après avoir été atteint par balles. La victime, identifiée comme Junior Chéry, portait un maillot à l'effigie de Préval.

Le décès de ce jeune homme a été attribué à des soldats de la MINUSTAH. Cette version a été démentie par le porte-parole de la MINUSTAH, David Wimhurst. Selon lui, les casques bleus ont « tiré en l'air ».

Parallèlement, la foule s'est rendue à l'Hôtel Montana où le Conseil Électoral Provisoire (CEP) a établi son centre de presse et de diffusion des résultats des élections. Elle a momentanément occupé divers espaces de l'immeuble, alors que des hélicoptères de la MINUSTAH ont survolé l'hôtel.

A certains moments, une forte tension a régné. Des manifestants scandaient : « s'ils nous tirent dessus, nous allons incendier l'hôtel ».

Le prix Nobel de la paix sud-africain Desmond Tutu, qui est logé dans le même hôtel, a demandé aux manifestants de se calmer.

Tutu est arrivé le 11 février à Port-au-Prince dans le cadre d'une mission de « paix et de réconciliation nationale », à la demande de l'Organisation des États Américains (OEA) et de l'Église Episcopale d'Haïti.

Durant la journée le premier ministre Gérard Latortue s'est adressé à la population. Dans une déclaration télévisée, le chef du gouvernement a invité la population au calme et a assuré que « nous ne voulons pas voler votre vote ».

Latortue a promis que tout sera fait pour que la « volonté du peuple » soit respectée. Si Préval a la majorité absolue « nous allons le proclamer président », a dit Latortue. Si non, a-t-il ajouté, la loi prévoit une étape de contestation qui permettra de corriger d'éventuelles erreurs s'il y a lieu.

Actuellement, Preval, candidat de la plate-forme Espoir, a effectué une légère remontée à 48.78%, suivant un dernier décompte de 90,02% des suffrages. Auparavant, l'ex président Préval était situé à 48,73%.

L'ancien président Leslie Manigat, du Rassemblement des Démocrates Nationaux Progressistes (RDNP), obtient pour le moment 11.83%. Il était auparavant 11,84%.

Le candidat indépendant Charles Baker demeure troisième position avec 7.93%.

Le président du CEP, Max Mathurin, a donné la garantie ce 13 février de l'intégrité du processus électoral et a invité la population à garder « la tête froide ». « Nous travaillons fort pour pouvoir publier les résultats dans le meilleur délai », a-t-il affirmé.

D'autre part, le président du CEP a critiqué deux de ses collègues qui ont publiquement dénoncé des manœuvres au niveau du calcul des votes. Mathurin a qualifié ce comportement d'irresponsable et a estimé que cette attitude peut « conduire le pays à l'aventure ».

Lors des élections du 7 février dernier, les Haïtiens étaient appelés à élire un président parmi 33 candidats, 30 sénateurs et 99 députés parmi 1300 candidats.

http://www.alterpresse.org/article.php3?id_article=4149